

NOTE DE SERVICE

N° 02-114-B-P3 du 7 novembre 2002

NOR : BUD R 02 00114 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

OPPOSITION À PAIEMENT DE CHÈQUES SUR LE TRÉSOR

ANALYSE

Application des dispositions de l'instruction n° 73-133-B-P3 du 2 octobre 1973

Date d'application : 06/11/2002

MOTS-CLÉS

DÉPENSE ; CHÈQUE TRÉSOR ; OPPOSITION

DOCUMENTS À ANNOTER

Note de service n° 02-078-B-P3 du 19 juillet 2002

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	TGCST	PGT	TPG	DOM	TGAP	TGE	TOM	CSOM	PGA	BA	RF
T												

DIFFUSION

GT 102

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

7^{ème} Sous-direction - Bureau 7C

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE N° 238

NUMERO Opposition	SERVICE émetteur	COMPTABLE assignataire	NUMERO de chèque	OBSERVATIONS
337	Trésorerie des MATELLES	Trésorerie Générale de l'HÉRAULT	1467062 à 1467150	89 chèques, en blanc, volés

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique
LA SOUS-DIRECTRICE CHARGÉE DE LA 7^{ème} SOUS DIRECTION

FABIENNE DUFAY